

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT EN COUR ARRIÈRE DU BÂTIMENT SITUÉ AU 6859, RUE BEAULIEU EN DÉROGATION AU TAUX D'IMPLANTATION MAXIMAL AUTORISÉ.**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption, à sa séance régulière du 2 octobre 2007, d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 octobre 2007 à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet du présent projet de résolution vise l'agrandissement en cour arrière de l'immeuble résidentiel situé au 6859, rue Beaulieu (lot 1 242 921), en dérogation au taux d'implantation maximal prévu au règlement d'urbanisme (01-280).

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0070 ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :

Description approximative de la zone visée :

**0070**

Délimitée par la rue d'Aragon, la limite latérale sud du parc Curé-Albert-Arnold, la rue Hamilton, la limite latérale nord du parc Curé-Albert-Arnold, la rue d'Aragon, la limite arrière des propriétés au sud de la rue Allard, la rue Beaulieu, le boulevard de La Vérendrye, le boulevard des Trinitaires, la rue Hamilton et la ruelle au nord du boulevard des Trinitaires.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par cette dernière, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

**DONNÉ** à Montréal, ce 7 octobre 2007.

Caroline Fiset, OMA  
Secrétaire d'arrondissement

**Renseignements : 514 872-1950**